



# אללים HÉKHAL SHALOM - NOTRE COMMUNAUTÉ שלום



#### **NAHALOT - CE CHABBAT NOUS** ÉLEVONS LA MÉMOIRE DE:

MORDECHAI TUIZER Z"L 2 Adar II- 9 Mar. RABBI CHALOM NISSIM CABESSA Z"L 2 Adar II- 9 Mar. GISELE OHAYON SHEAF Z"L 6 Adar II- 13 Mar. LEVY BENCHETON Z"L 6 Adar II- 13 Mar. 7 Adar II- 14 Mar. I FA ABOAB BENHAIM 7"I

#### KIDDOUCH CHABBAT

Est offert par: La Communauté

#### SÉOUDA CHÉLICHITE

Est offerte par: 1- M. et Mme Léon Alloune pour la nahala de leurs père et beau-père Rabbi Chalom Nessim Cabessa Z"L. 2- M. Armand Ohayon pour la nahala de sa soeur Gisele Ohayon Sheaf Z"L

#### KOLLEL HEKHAL SHALOM DÉDIÉ À LA MÉMOIRE DE ÉLIRAN ELBAZ Z"L ET À LA MÉMOIRE DE YAACOV SALTIEL Z"L

BS"D, Vous êtes tous invités chaque matin du Lundi au Jeudi de 9h00 à 10h00 Cours de Hok L'Israël avec petit déjeuner Nouveau Cours le Dimanche Conférence - Étude avec projection par Rav Michael Edery

Aussi on vous attend chaque soir du Lundi au Jeudi de 20:00 a 21:15 Cours de Torah pour tous les niveaux Cours par Charles Abikhzer Lundi (Paracha) et Mercredi (KABALLA) de 19:30 à 20:30

#### ÉVÉNEMENTS HÉKHAL SHALOM

#### 1- MICHTÉ VESIMHA DE POURIM

Le Jeudi 21 Mars 2019 - 14 Adar 2 5779 à 18:30 Mincha à 18:00

Souper - Musique - Tombola Concours du meilleur déguisement Jeux et surprises pour enfants (3 à 12) P.A.F: \$40 (Enfant de 5 à 12 ans: \$20.00) Reservation: 514 747-4530



Changement d'heure au Québec passage à l'heure avancée (ou heure d'été) au Québec aura lieu dans la nuit de samedi à dimanche, du 9 au 10 mars **2019** à 2 h du matin. À ce moment, nous avancerons l'heure.

## La ieune fille d'Auschwitz par Chaya Sarah Silberberg

Lorsque l'armée russe approchait d'Auschwitz au début de 1945, les nazis firent évacuer le camp de la mort. Les détenus furent forcés de marcher vers l'Allemagne, dans ce qui allait être appelé plus tard « la Marche de la Mort ». Les nazis exécutaient tous ceux qui traînaient à l'arrière, ceux qui ne pouvaient plus marcher (et il y en avait tellement...) ou n'importe qui, aléatoirement. Il est estimé que plus de 15 000 personnes moururent lors de cette marche. Une jeune fille d'Auschwitz survécut à la marche et se retrouva à Neustat Gleve, près de Francfort-sur-le-Main en Allemagne. C'était officiellement un « camp de travail », mais elle était très malade, probablement atteinte du typhus. Elle souffrait d'une forte fièvre et était à peine capable de se déplacer et certainement pas en état de travailler. La femme juive en charge des baraquements lui suggéra de se rendre à l'infirmerie ; si elle était inscrite à l'infirmerie, elle serait dispensée de travail. L'infirmerie était à une distance d'environ trois pâtés de maisons des baraquements, mais, dans son état fébrile et émacié, il fallut à la jeune fille près de deux heures pour y arriver. Une fois sur place, elle vit les patients à demi morts couchés nus sur les lits, car lorsqu'un patient était admis à l'infirmerie, les médecins prenaient ses vêtements sales et les brûlaient. La jeune fille avait une chemise de nuit dans les baraquements qu'elle avait réussi à emporter d'Auschwitz. Il était pour elle hors de question qu'elle se couche ainsi, nue, à l'infirmerie. Elle repartit donc vers son baraquement, se traînant de nouveau pendant deux heures afin de récupérer le précieux vêtement.La chef du baraquement la vit et lui suggéra de s'allonger pour se reposer un peu avant de repartir pour l'infirmerie. Comme la jeune fille n'avait plus la force de se déplacer de toute façon, elle écouta ce conseil. Un peu plus tard, la chef du baraquement revint et lui dit qu'il n'était plus nécessaire qu'elle reparte à l'infirmerie. Les nazis en avaient extrait tous les malades et les avaient tous assassinés...Moins d'un mois plus tard, la ieune fille fut libérée. Elle put plus tard se marier, et elle eut des enfants, des petitsenfants et des arrière-petits-enfants. Cette jeune fille est ma mère, Perel Schulkind, puisse-t-elle vivre et être en bonne santé. (fr.chabad.org)

## INFORMATION: www.hekhalshalom.com

Communauté Sépharade Hékhal Shalom, Synagogue - Kollel - Mikvé - Salle des fêtes 825 Gratton, Ville Saint-Laurent, H4M 2G4, Tél: 514 747-4530 - Fax: 514 747-5283 - Mikvé: 514 747-7707 COMMUNAUTÉ SÉPHARADE HÉKHAL ⊅SHALOM



Design et Graphisme: Roland Harari T: (514) 591-2761, E: teknovar@videotron.ca Ce Bulletin hébdomadaire est dédiée à la mémoire de mes chers parents Ovadia ben Merav Z" L Harari et Liliane Leah bat Rachel Cohen Z"L





## CHABBAT SHALOM

LE BULLETIN HÉBDOMADAIRE DE NOTRE COMMUNAUTÉ

VOL. 5 No.46 CHABBAT 9 Mars 2019 -- 2 ADAR II - 5779



# **PARACHA**

Allumage des bougies du Chabbat: 17:32 Sortie du Chabbat: 18:36



## Horaire des Offices - 2019 - 5779

Vendredi 8 Mars 2019 - 1 ADAR II - 5779 **ROCHE CHODESH ADAR 2 JOUR 2** 

Mincha suivie d'Arvit: 17:15

CHABBAT 9 Mars 2019 -- 2 ADAR II - 5779

Chahrit: 8:15

Mincha: 17:30 - Seouda Chélichite suivie d'Arvit

Dimanche 10 Mars 2019 - 3 ADAR II - 5779

Chahrit: 7:00 - 8:00 Minha suivie d'Arvit: 18:30

## Lundi 11 au Jeudi 14 Mars 2019 - 5779

Chahrit: 6:00 - 7:00 - 8:00 Minha suivie d'Arvit: 18:30

HILLOULA MOCHÉ RABENOU (7 ADAR II)

## Vendredi 15 Mars 2019 - 8 ADAR II - 5779

Chahrit: 6:00 - 7:00 - 8:00 Minha suivie d'Arvit: 18:30 Allumage des Bougies: 18:41

#### **GUIDE DE PESSAH' 2019 - 5779**

Chers membres, BH nous préparons comme chaque année la publication du GUIDE de PESSAH'. Il nous reste quelques places pour les commandites (de réfoua shéléma, et à la mémoire de. ect) au cout de 100\$ Veillez S.V.P contacter le bureau pour

information et réservation

PARACHA PÉKOUDÉ

## **Erection du Tabernacle**



Nous trouvons dans la paracha de Pekoude des décomptes détaillés de toutes les contributions offertes pour la construction du Michkan et de ce à quoi elles ont servi.

## Passive au lieu d'Active

## « Telle est la distribution du tabernacle.... » (Chémot, 38, 21)

Immédiatement après l'achèvement des travaux du Michkan (tabernacle), Moché Rabbénou détaille au peuple d'Israël les comptes concernant l'utilisation de l'argent.

De plus, le Midrach (Chemot Rabba 51) souligne que Moché n'a pas tenu luimême la comptabilité, mais qu'il a confié à Yithamar, un des fils de Aharon, le soin de s'en occuper. L'existence de cette mission est suggérée par l'emploi de la forme passive - poukad : " qui a été compté ", au lieu de la forme active - pakad " qu'il a compté " (Exode 38, 21).

## 'Has VeShalom. Moché Rabbénou, un voleur ?!

Le Midrach (Yalkout Chimôni) explique lorsque Moché Rabbénou sortait de la tente d'assignation, tout le peuple se rassemblait et le regardait. Il y avait deux sortes « d'observateurs ».

Certains Iouaient Moché Rabbénou car il était en permanence avec Hachem, mais d'autres le méprisaient car ils le soupconnaient d'avoir utilisé l'argent pour ses besoins personnels!

Comment certaines personnes pouvaient-elles penser que Moché Rabbénou était un voleur, 'Has VeShalom?

Voici une règle de vie essentielle : une personne observe le monde avec ses propres traits de caractères. Lorsqu'une personne ne pense qu'a l'argent et à voler son prochain, elle percoit aussi naturellement cette tendance chez autrui! Dans ce cas, comment imaginer que Moché Rabbénou puisse être honnête? Une telle personne est vraiment à plaindre, car elle ne pourra jamais voir le bien chez son prochain! (Torah Box)

# Rabbin Ronen Azriel Abitbol

## Les 1775 Sicles et Rabbi Akiva ben Yossef

Dans la paracha de Pekoude on évoque la fin de la Temple. construction du Michkan et surtout un passage extrêmement important : les comptes que Moché Rabbénou donne aux bné Israël de tous les dons qu'il avait recus. Il énumère donc dans le détail les sommes qu'il avait percus et à quelle fin il les avait utilisées.

l'utilisation d'une partie de l'argent, 1775 sicles. Il était Sorotskin Zt"l. évidemment embarrassé lorsque soudain son attention fut Lors de la construction du Michkan, pourquoi le peuple juif attirée par des oiseaux autour des colonnes du Michkan avec demanda les comptes détaillés à Moché Rabbénou alors que une telle insistance qu'il leva les yeux et se rappela qu'il en pour la fabrication du veau d'or, aucune demande ne fut avait fait recouvrir le dessus d'argent. Ainsi a-t-il retrouvé formulée à Aaron concernant l'utilisation de l'argent ? l'utilisation faite de la somme d'argent.

L'enseignement que l'on tire de cela nous vient de intérieur, tout juif désire faire le bien. l'événement suivant : lorsque les frères de Yossef avaient Ainsi, lorsqu'un juif donne la Tsédaka par exemple, il souhaite décidés de vendre ce dernier à la caravane, ils touchèrent avoir le détail de l'utilisation de son argent, mais lorsqu'il l'argent de l'échange. La somme était de vingt pièces d'argent tombe dans le piège du Yétser Hara et qu'il soutient une qu'ils se divisèrent en neuf. Ils prirent donc chacun deux action contraire à la Torah, l'utilisation de son argent lui pièces et envoyèrent en l'air les deux dernières comme pour importe peu. Au contraire, il préférerait que son argent ne associer la résidence divine, la Chékhina, à leur «partage». soit pas utilisé à cette fin... Ces pièces restèrent là posées dans un champ... Avec cet argent, les frères s'achetèrent chacun une paire de chaussure. Dès lors, il devient évident pour un juif de demander le détail

chaussure à sa femme qui avait son mikvé le soir même, sans regrette déjà d'en avoir donné dans ce but! se douter de la provenance de ces pièces...

De leur union est né Rabbi Âkiva ben Yossef. Selon le Midrach Yalkouth Chimôni, étant l'un des «dix martyrs» condamnés à La Paracha Pékoude nous révèle l'importance de chaque juif mort par les romains et assassinés de façon atroce, celui-ci va en tant qu'individualité. En effet, à l'époque, chacun devait ainsi « expier » la faute des frères de Yossef. Comme on le lit donner équitablement un Demi-Chékel au Bet Hamikdach. dans la kina de Tichâ béAv, on compare les dix frères de

Yossef aux dix martyrs de la destruction du deuxième



## Tout iuif désire faire le bien

« Telle est la distribution du tabernacle.... » (Chémot, 38, 21) Le Midrach raconte que Moché ne se souvenait plus de II existe une question fondamentale posée par le Rav

La réponse est tout aussi fondamentale : dans son fond

des dépenses pour la construction du Michkan, car il désire Et voilà que 1775 ans après la vente de Yossef, passa dans ce que son argent soit utilisé à bon escient. En revanche, champ un homme qui s'appelait précisément Yossef II concernant la faute du veau d'or, il ne souhaite pas savoir aperçut les pièces d'argent et décida d'offrir une paire de comment est utilisé son argent car inconsciemment, il

## Une Histoire : les petites contributions

#### CE BULLETIN A ÉTÉ COMMANDITÉ PAR:

1- M. ET MME LÉON ALLOUNE POUR LA NAHALA DE LEURS PÈRE ET BEAU-PÈRE RABBI CHALOM NESSIM CABESSA Z"L.

2- M. ARMAND OHAYON POUR LA NAHALA DE SA SOEUR GISELE OHAYON SHEAF Z"L 3- M. ET MME ALBERT SOUSSANA POUR LA NAHALA DE LEURS



MÈRE ET BELLE-MÈRE LEA ABOAB BENHAIM Z"L VEUILLEZ CONTACTER LE BUREAU AU (514) 747-4530 **POUR LA COMMANDITE DE CE BULLETIN** 



On raconte qu'un jour, le fondateur de la dynastie des Rothschild en Allemagne tomba gravement malade.

Le 'Hafets 'Haïm lui écrivit une lettre dans laquelle il lui dit qu'afin de guérir, il devait faire un don d'un million de Marks au profit des Yéchivot de Russie. Il lui promit également une place importante au Gan Êden.

Malheureusement, la famille ne transmit pas la lettre et il

Lorsqu'il apprit la disparition de ce donateur, le 'Hafets 'Haïm s'attendait à voir apparaître dans le testament une somme au profit des Yéchivot. Mais la famille du 'Hafets 'Haïm, apprenant que rien ne serait légué, décida de ne pas lui Toute personne qui sortira avec un objet qui ne rentre pas révéler la mauvaise nouvelle.

de sa famille : « Je sais pourquoi les choses ont pris cette Chabbat. Même le fait de manger un bonbon dehors dans le tournure. Hachem ne veut pas que la Torah se maintienne domaine public, ou porter un mouchoir, est considérer uniquement par un seul homme, car II préfère davantage les comme un transport. petites contributions de chaque juif!» (Rav Mordékhai Steboun)

# Les miroirs des Légions

« Il fabriqua le basin (d'eau) en cuivre et son support en cuivre, au moyen des miroirs des légions qui s'étaient attroupées à l'entrée de la Tente d'Assignation. » (Chemot, 37, 8)

Rachi: « Au moyen des miroirs des légions » : Les filles d'Israël avaient en mains les miroirs dans lesquels elles se regardaient quand elles se paraient ; elles n'hésitèrent pas à les apporter, eux aussi, en cadeau pour le Michkan.

Moché ne voulait pas les accepter parce qu'ils étaient destinés au yétser harâ. Hakadoch Baroukh Hou lui dit : « Accepte [les], car ils Me sont plus chers que tout ; ce sont grâce à eux que les femmes mirent au monde d'une multitude [d'enfants] en Égypte. Quand leurs maris rentraient de leur travail éreintant, elles [les femmes] venaient leur apporter à manger et à boire et les nourrissaient. Elles prenaient les miroirs et s'y regardaient avec leurs maris et les séduisaient par les mots... Ainsi elles attiraient leurs maris, tombaient enceintes et enfantaient. Le Kiyor fut fabriqué à partir de ce qui fit régner la paix entre un homme et sa femme...

> Visitez notre site web à: www.hekhalshalom.com

## Coin de La Halakha - NHalakhot Chabbat

## Porter et Transporter

La source de l'interdiction de porter des objectes dans le domaine public qui n'est pas clôturée le jour de Chabbat est, que au temps du Michkan, toutes les poutres qui soutenaient le temple était déplacer du désert (endroit public) au Temple (à endroit privé) et vice-versa. Comme Chabbat il est interdit de pratiguer toute travaille pratiguer dans le Michkan, la Torah nous a interdit de transporter des objets le jour de

#### **PORTER**

dans la catégorie de bijoux ou des chosés qui vont embellir la personne, ou bien qu'elle sorte avec des vêtements que l'on Toutefois, il devina ce qu'il se passait et déclara aux membres n'a pas l'habitude de porter aura transgressé l'interdit de

#### VETEMENTS

Il sera permis de sortir avec n'importe quel vêtement si on le porte normalement et de façon à protéger son corps, et que l'on a l'habitude de porter, ex.: manteau, écharpe, gants,

Notons que si ce vêtement n'est pas porté normalement (exemple manteau sur la tête), on transgresse Chabbat

Tout ce qui est considéré comme embellissement, il sera permis de le porter. Exemple : bijoux, broches

Le port pour des raisons d'hygiènes ou de confort est considéré comme un embellissement, ex : semelles de chaussures, lunette de vue, la canne si elle est obligatoire pour qu'il puisse marcher alors ce sera autorisé mais par contre si il peut s'en passer alors ce sera interdit, ce sera de même pour des lunettes de vue si on peut s'en passer, ce sera

Tout ce qui est dépendant de l'habit est considéré comme faisant partie de l'habit ex. : ceintures, boutons de manchette (par contre des boutons de rechange même cousus selon certaines opinions sont considérés comme une

